

## Rentrée de janvier 2022 :

**La politique ministérielle de restriction budgétaire a créé les conditions d'un véritable chaos dans les collèges et lycées de l'académie !**

**Au point CHSCT-A de ce 4 janvier, le rectorat de Créteil annonce :  
100 postes de remplacement pour les 527 collèges et lycées de l'académie !  
90.000 heures payées 13 euros pour faire garder les élèves par les AED !  
Une provocation !**

Comme hélas ! on pouvait le prévoir, la rentrée des classes dans les collèges et les lycées de l'académie s'est faite dans la plus grande des confusions.

Les données collectées par notre organisation syndicale, très partielles mais significatives, sont claires :

Lundi 3 janvier, il manquait par exemple 10 enseignants, 2 assistants d'éducation, et 4 agents d'accueil et d'entretien, au collège Pablo-Picasso de Montfermeil ; 12 collègues au lycée Louise-Michel de Bobigny, 7 au collège Solveig-Anspach de Montreuil...

Un rapide bilan sur Pronote faisait apparaître ce mardi 4 janvier 21 professeurs absents au lycée Jean-Jaurès de Montreuil. Au collège Albert-Camus de Rosny, les collègues ont même écrit au Recteur pour demander comment accueillir 600 élèves en l'absence des deux personnels de direction et de la CPE !

Du point de vue des élèves, le constat confirme que la circulation du virus est intense, avec des classes parfois vidées de plus de la moitié !

**Dans des établissements de plus en plus nombreux, les collègues se sont réunis pour faire le point sur la situation et prendre des initiatives.**

**Les personnels du lycée Jean-Rostand de Villepinte** dressent ainsi un constat -dont les considérants pourraient être étendus à l'ensemble des établissements de l'académie : *« Cette situation ne nous étonne pas. Elle est, dans le meilleur des cas, la conséquence logique du manque d'organisation du Ministère que nous observons depuis maintenant plusieurs mois. La situation était donc prévisible : malgré deux années de revendications portées par les personnels et relayées par les syndicats, le Ministère n'a pas su mettre en place les mesures qui auraient permis de protéger les élèves, les personnels et leurs familles, [et] d'organiser des conditions d'apprentissage et d'enseignement viables. Nous aurions dû être en mesure de compter sur un recrutement massif de personnel (enseignant.es, AED, AESH, agent.es, CPE, etc.) qui aurait aidé à pallier aux absences liées à la crise sanitaire, ainsi que sur l'approvisionnement régulier et raisonné du matériel permettant de lutter contre la propagation du virus, tels que des masques chirurgicaux, des purificateurs d'air, ou l'organisation de campagnes massives de test... C'est là le résultat d'une volonté affichée du gouvernement de réduire les moyens de l'école publique et ce alors même que nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent. »*

**Ces collègues ont raison :**

**Oui, comme le SNFOLC Créteil l'affirme dans ses communiqués depuis le mois de mars 2020,**

**Il aurait fallu que le ministère procède à un recrutement massif de professeurs,** de CPE, d'assistants d'éducation, pour alléger les effectifs dans les classes et permettre la tenue des cours dans des conditions respectant la santé de chacun !

**Il aurait fallu réquisitionner ou construire tous les locaux** nécessaires pour créer les classes indispensables !

**Il aurait fallu recruter en masse les agents** d'accueil et d'entretien pour assurer les missions de nettoyage et de désinfection.

**Il aurait fallu fournir massivement** les masques FFP2 gratuits, les tests systématiques, les purificateurs d'air, etc.

**Et qu'on ne nous dise pas qu'il n'y avait pas d'argent !** Mis bout à bout, les fonds débloqués par le gouvernement pour les banquiers et les patrons depuis mars 2020 atteignent au total la somme de 600 milliards d'euros ! Plus de deux fois le budget de l'Etat ! De quoi doubler le nombre de tous les fonctionnaires, qu'ils soient dans les écoles ou les hôpitaux !

**Au lieu de cela, le ministère n'a fait qu'aggraver la situation, ce qui sur l'académie de Créteil s'est traduit par ...**

...l'envoi de 2630 lettres de licenciement de collègues contractuels en CDD en juillet 2020 ;

...le refus quasi-systématique de remplacer les professeurs ou CPE absents, parfois sur de longues durées, au nom du respect du « plafond d'emplois », c'est-à-dire de l'enveloppe budgétaire fermée ;

...le refus de donner aux AESH des conditions de travail acceptables (statut, salaire, nombre limité d'élèves à suivre sans être soumises à la flexibilité des PIAL...), ce qui fait que l'immense majorité des élèves en situation de handicap ne sont pas accompagnés par des AESH sur l'ensemble des heures notifiées par les MDPH ;

... l'absence de médecins de prévention pour les personnels, l'absence d'infirmières, d'assistantes sociales ou de médecins scolaires dans de nombreux établissements scolaires.

**Réunis ce mardi en urgence avec leurs sections syndicales, les professeurs du lycée Jean-Jaurès de Montreuil se sont adressés au Recteur en ces termes :** « *Dans la situation chaotique que traverse notre lycée -en raison de la crise sanitaire et de sa gestion, additionnée aux effets des réformes du lycée et du baccalauréat- l'absence de remplacement pour les professeurs sonne comme une provocation. En laissant nos élèves sans enseignement en philosophie, en sciences physiques, en anglais, en espagnol, pendant de longs mois, non seulement vous remettez en cause leur droit à l'instruction, mais vous signifiez aux professeurs qu'il est indifférent que leurs élèves aient cours ou non. On ne saurait reporter la responsabilité de ce non-remplacement ni sur les absents, parfois pour des motifs très prévisibles, ni sur leurs collègues déjà en charge de services. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de pourvoir à ces remplacements. A la lumière de vos réponses, l'Assemblée générale convoquée ce vendredi 7 janvier décidera des actions à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction. ».*

**Le SNFOLC Créteil estime en effet que, plus que jamais, des mesures d'urgence doivent être prises.**

**De véritables mesures !** Alors que le rectorat comptabilise lui-même en CHSCT-A environ 3000 collègues touchés par la pandémie, cela ne saurait se traduire par un saupoudrage de ... 100 postes de remplacement pour 527 collèges et lycées publics mais par le recrutement de milliers de professeurs ! Pas le déblocage de 90.000 HSE pour les assistants d'éducation qui, rappelons-le, seraient payés 13 euros de l'heure pour surveiller des classes recevant des cours en distanciel ou assurer des missions du type « devoirs faits » ! Pas la suspension des formations des enseignants ou CPE !

**De véritables mesures, c'est-à-dire des mesures qui répondent réellement aux revendications définies par les personnels dans les assemblées générales, en termes de recrutement massif de personnels, en termes de remplacements systématiques, en termes de protection sanitaire (masques FFP2 gratuits pour tous, capteurs CO2, gel à disposition, etc.)**

**Le SNFOLC Créteil s'est adressé aux autres organisations syndicales** pour faire le point sur la situation et discuter d'une initiative commune répondant aux besoins exprimés par les collègues.

**Le SNFOLC Créteil considère que les collègues qui aujourd'hui décident de s'organiser, de se mettre en droit de retrait ou en grève, pour faire valoir leurs revendications ont raison :** nous sommes en état de légitime défense de notre santé, de l'école publique, du droit pour les élèves à bénéficier de véritables enseignements et à décrocher de vrais diplômes nationaux !

**Le SNFOLC Créteil appelle tous les collègues à multiplier ces initiatives et soumet à la discussion la proposition de faire converger les cahiers de revendications :**

**Ensemble, imposons les mesures d'urgence que la situation appelle !  
Ensemble, imposons nos revendications !**